

# Troisième réunion commission tripartite

DPL/Blue Green/Association golfeurs

<b>07/04/2014</b>		<b>Bureaux siège DPL LESCAR</b>
<b>Participants</b>	Mr Christophe RONDELE (Directeur Golf Artiguelouve - Sté BLUE GREEN)	
	Mr Jean-Paul HONTAS (Directeur Adjoint Golf Artiguelouve - Sté BLUE GREEN)	
	Mr Luc FINATEU (Vice-Président Association sportive du Golf d'Artiguelouve)	
	Mr Charles AUDEBERT (Membre Association sportive du Golf d'Artiguelouve)	
	Mr Alvaro ROMEIRO (Directeur Général)	
	Melle Joséphine DANIEL (Ingénieur)	
	Mr Pierre HARISTOY (Responsable exploitation)	
	Mme Carole BENHAMOU-LECA (Service Géologie et Réglementation)	
<b>Préambule</b>		
<p>Présentation des différents intervenants et résumé de l'historique des derniers échanges avec l'Association des golfeurs. Mr FINATEU rappelle qu'il avait été convenu d'organiser une réunion à la fin du premier trimestre 2014 afin de faire un point régulier sur l'avancée du dossier.</p>		
<b>Calendrier et suites dernières réunions</b>		
<p>Mr ROMEIRO confirme le calendrier prévisionnel du début des extractions qui avait été présenté, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 2014 : études techniques</li><li>- 2015 : travaux de préparation (pont transporteur, passage sous RD501, mise en place des transporteurs à bande....etc.)</li><li>- 2016 : extractions</li></ul> <p>Courant Février et Mars 2014, comme prévu initialement, la société DPL a fait intervenir un topographe afin de visualiser sur le terrain les limites (par des piquetages et « bornes » béton) avec les parcelles du Golf au niveau de la zone dite de transition et la bordure du parcours sur la zone nommée « La Saligue ». Aussi, il est apparu qu'il était nécessaire de confirmer par un géomètre expert ces limites, car une distorsion existait au niveau du cadastre actuel. De plus, une des dernières hypothèses techniques serait de mettre un transporteur courbe afin d'éliminer la problématique de la jetée de matériaux entre deux transporteurs vers la zone de transition et le bruit que cela engendrerait. Cette hypothèse n'est viable que si la largeur pour le passage sur cette zone est suffisante (rayon de courbure limitant...etc.). Lors des précédentes réunions, les bases de travail étaient restées sur un schéma théorique de transporteurs classiques « droits » dont la mise en place ne nécessitait pas autant de précision. Mr ROMEIRO souligne qu'un géomètre expert a déjà été contacté : dans un premier temps ce dernier procède actuellement à une recherche d'archives de bornages puis réalisera sur le terrain à un lever précis. Ces opérations devraient être menées entre Avril et Mai 2014. La Sté DPL informera au préalable le Golf de ces interventions. Ces éléments permettront de réaliser un projet d'implantation des transporteurs, du passage supérieur des golfeurs (subhorizontal) ainsi que des barrières. Lors de la prochaine réunion, ce schéma pourra être présenté comme base de travail et de discussion, de manière à être validé par tous les partis rapidement.</p>		

# Troisième réunion commission tripartite

## DPL/Blue Green/Association golfeurs

Mr FINATEU précise que l'objectif étant que fin Eté 2014, l'Association des golfeurs ait cette information afin de la communiquer aux golfeurs. Mr FINATEU rappelle l'attention particulière qui doit être menée sur cette zone de transition et surtout sur la communication qui en sera faite : d'après lui, ce point est le plus délicat et attendu par tout le monde étant donné que les premiers travaux de préparation porteront sur cette zone. Concernant l'extraction elle-même, des moyens de protections seront mis en place et devraient diminuer les nuisances (merlons...etc.).

Mr ROMEIRO, indique que les études techniques sur les ouvrages comme le pont, le passage sous le RD501, les transporteurs, se poursuivent avec les différents fournisseurs de matériel et bureaux d'études.

### OPERATIONS DE DECAPAGE ET DEFRICHEMENT

DECAPAGE : Mr FINATEU rappelle qu'aucun défrichement et décapage ne devra avoir lieu pendant les périodes sèches. Mr ROMEIRO répond que c'est un point sur lequel l'entreprise s'était engagée. De plus la réglementation impose que le défrichement n'ait lieu qu'en dehors des périodes de nidification des oiseaux (Mars à Août). Les opérations de décapage qui suivent se feront nécessairement pendant les saisons d'Hiver et de d'Automne, en évitant les périodes sèches et venteuses. Mr ROMEIRO indique que la procédure de demande de défrichement est en cours de finalisation. La longueur de ce dossier s'explique par le fait que l'Administration ait demandé un reboisement compensateur sur 4 ha situés à l'extérieur du périmètre d'exploitation.

### MERLONS

Rappel du positionnement des merlons qui seront réalisés avec les terres de décapage sur la phase 1 avant le début des opérations d'extraction. Messieurs RONDELE et FINATEU soulignent l'importance de la végétalisation de ces merlons. Mr RONDELE donne pour exemple des merlons qui ont été réalisés en Ille-et-Vilaine (35) afin de séparer les nuisances d'une autoroute du golf. Ces merlons de part leur esthétique, contribuent maintenant à la valorisation paysagère du golf : irréguliers, sans formes trop géométriques (pyramidales), végétalisés...etc. Convenu, comme prévu initialement dans le dossier de demande, de parallèlement aux zones dépourvues de végétation de créer des merlons, mais également de conserver les arbres si ces derniers constituent une barrière végétale et paysagère intéressante.

# Troisième réunion commission tripartite

## DPL/Blue Green/Association golfeurs

### ENTREE/SORTIE CAMIONS

ENTREE/SORTIE DES CAMIONS en phase d'exploitation : ces derniers emprunteront l'entrée et la sortie demandée par le Conseil Général au niveau du rond-point entre la RD2 et la RD509 pour des raisons de sécurité. Me BENHAMOU-LECA présente sur un plan projeté cette configuration. Ensuite, le cheminement des camions sera positionné de manière à ce qu'une distance soit conservée (en plus des merlons) par rapport aux limites avec le Golf (exemple : phase 2).

### AUTRES POINTS

Mr FINATEU rappelle qu'il avait été évoqué la possibilité pour le Groupe Daniel de participer à une compétition de Golf. L'entreprise avait répondu favorablement sur le principe, mais que ce point devait être étudié. Mr FINATEU propose la date de la prochaine compétition du Dimanche 22 Juin 2014. Accord sur la date. Melle DANIEL doit se rapprocher de Mr FINATEU afin de voir les modalités de la participation de l'entreprise.

### Conclusions

Une nouvelle réunion tripartite est dors et déjà programmée pour le Vendredi 27 Juin 2014 au Golf de la Sté Blue Green.

<u>Points d'action</u>	<u>Personne responsable</u>	<u>Délai à respecter</u>
Evaluer volumes de ces cavités et durée des travaux	SAS D.P.L.	19 Novembre 2013 : FAIT
Définir limites précises par géomètre-expert sur plan et sur terrain	SAS D.P.L.	<b>Avril-Mai 2014</b>
Préparer un schéma théorique zone transition à présenter lors de la prochaine réunion tripartite pour validation sur plan et terrain	SAS D.P.L.	<b>27/06/2014</b>
Courrier de la Sté BLUE GREEN pour autorisation travaux pour réalisation merlons en bordure parcelles golf	Mr RONDELE	<b>Fin 2014</b>